

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Octroi d'un financement de 3 M\$ au Carrefour action municipale et famille pour intensifier la capacité d'agir des municipalités notamment à l'égard des enfants à besoins particuliers et leurs familles

Brossard, le 8 mai 2019 – La Fondation Lucie et André Chagnon octroie, pour la période 2019-2024, un financement de 3 M\$ au Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour réaliser son nouveau positionnement stratégique dont la mise en œuvre de quatre volets permettant aux municipalités d'augmenter leur capacité d'agir à l'égard des enfants à besoins particuliers et leurs familles.

Le Carrefour réalisera au cours de la première année, une phase « dialogue » durant laquelle, les meilleurs moyens d'agir pour les enfants ayant des besoins particuliers et leurs familles seront ciblés. Ainsi, les besoins des municipalités de toutes tailles seront explorés pour favoriser l'avancement de la cause des enfants à besoins particuliers : des milieux de vie et du loisir inclusifs, des camps de jour inclusifs, l'employabilité des jeunes et la sensibilisation pour contrer les préjugés. Cette étape permettra d'établir des contacts avec les divers partenaires (municipaux, associatifs, communautaires, gouvernementaux et institutionnels, etc.) et de planifier des projets en réponse aux besoins reconnus qui pourraient être financés sur un horizon de cinq à dix ans.

« Le CAMF est un acteur incontournable pour développer et mettre en œuvre des projets regroupant les acteurs municipaux autour des enjeux vécus par les enfants à besoins particuliers et leurs familles. Nous sommes fiers d'apporter notre soutien à sa démarche, » soutient Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation.

Répondre aux besoins actuels et évolutifs des citoyens, du tout-petit à l'aîné

Au cœur d'un repositionnement stratégique, le CAMF ambitionne de devenir l'interlocuteur privilégié des municipalités et des MRC pour accroître leur capacité d'agir dans le développement de communautés inclusives et durables sur les plans social et humain. La mise en œuvre de solutions collectives adaptées aux citoyens de tous âges et à tous les types de milieux (urbains, semi-urbains et ruraux) est au centre des priorités. Parmi les nouvelles offres de services, le CAMF lancera un programme de consultations citoyennes et mettra en place des laboratoires d'accompagnement, des études et des analyses touchant la famille et la municipalité ainsi que des projets pour favoriser la participation des adolescents à la vie citoyenne.

« Le CAMF a la crédibilité pour accompagner les municipalités et les MRC dans un rôle-conseil renouvelé afin que les services de proximité soient planifiés et intégrés aux politiques et aux

accréditations municipales, et ce, de manière transversale. Je suis ravie de cette collaboration entre la Fondation et le CAMF. Ensemble, nous saurons engager tous les acteurs dans la création d'environnements municipaux favorables à la qualité de vie des citoyens et des familles, » explique Doreen Assaad, présidente du CAMF et mairesse de Brossard.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Lieu de synergie, le Carrefour action municipale et famille est un moteur pour l'ensemble des intervenants du monde municipal et assure la convergence des préoccupations locales en matière de « Penser agir famille, jeunes et aînés ». Il se distingue par son expertise unique, éprouvée par ses quelque 30 ans d'implication directement sur le terrain. Le Carrefour action municipale et famille est un organisme incontournable et fédérateur qui s'engage auprès des municipalités, en collaboration avec les associations, les organismes et les partenaires du milieu, à offrir des services d'accompagnement stratégiques dans le but de développer des milieux de vie qui assurent le bien-être des familles, la conciliation travail-famille, l'épanouissement et la réussite des jeunes, ainsi que le vieillissement actif.

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Pour y parvenir, la Fondation apporte un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à accroître de façon durable la réussite éducative de tous. Pour en savoir plus, visitez le www.fondationchagnon.org

– 30 –

Source et demandes d'entrevues :

Marie-Claude Clermont, coordonnatrice des communications et relations publiques
450-466-9777, poste 222
communications@camf.ca
www.camf.ca